

quée. Cette coutume, qui a dû s'introduire au vu et au su des Ordinaires et qui paraît légitime, semble ne pas exister qu'ici, puisque De Amicis, dans son *Cæremoniale Parochorum*, dit qu'à la cérémonie de l'absoute, la croix doit toujours être portée même si le corps est dans le chœur.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

CEREMONIE DE VETURE.—Le 2 février dernier, avait lieu chez les Sœurs Dominicaines de l'Enfant-Jésus, Chemin Saint-Louis, une cérémonie de vêtue présidée par M. le chanoine Gagné. Il était assisté du R. P. Martel, supérieur du scolasticat des RR. PP. de Ste-Croix et de M. l'abbé Cléophas Leclerc, chapelain de la Communauté.

M. l'abbé J.-A. Robert, du Séminaire, a prononcé le sermon de circonstance.

Ont revêtu le Saint Habit: Melles Marie-Augustine Bélinge, de St-Jean-Baptiste de Québec, en religion Sœur Marie-Alexandre; Marie-Louise Paré, de St-Ambroise de la Jeune-Lorette, en religion Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus; Marie-Alma Perron, de St-Gilbert, en religion Sœur François de Sales.

Assistaient à la cérémonie, le R. P. Th. Couët, O. P., M. l'abbé N. Gariépy, du Séminaire, M. l'abbé Maurais, curé de St-Gilbert et le R. P. Hubert-Marie, Franciscain.

JOURNÉE REGIONALE.—Dimanche, 13 février, avait lieu à Saint-Casimir, une journée régionale d'Action Sociale Catholique. L'assistance était très nombreuse aux deux séances qui eurent lieu l'après-midi et le soir.

Sa Grandeur Monseigneur Roy, M. l'abbé Fortin, MM. les docteurs Savary et Dorion, M. J.-C. Magnan, MM. MacKay et Baribault, de l'A. C. J. C., y ont adressé la parole.

La journée s'est terminée, comme d'habitude, par un salut solennel.

CENTENAIRE DES OBLATS.—Dimanche, 13 février, à St-Sauveur, on a célébré solennellement le centenaire de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée.

La grand'messe a été célébrée par le R. P. Legault, supérieur, assisté des RR. PP. Lelièvre et Desilets, comme diacre et sous-diacre.

Un sermon de circonstance a été prononcé par le R. P. Rigaud, missionnaire du Sacré-Cœur; le prédicateur a fait l'historique de la Congrégation des Oblats, et parlé, en particulier, des œuvres accomplies par ses membres en notre pays.

DECES.—Nous recommandons aux charitables prières de nos lecteurs l'âme de M. Honoré Fréchette, décédé à St-Nicolas, le 14 février dernier. Le défunt était le père de M. l'abbé Fréchette, curé de Ste-Claire.